



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 064-216404178-20251219-DEL\_2025\_065-DE

S<sup>2</sup>LOGO

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 13

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation  
12/12/2025

Date d'affichage  
12/12/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.../.../....

et publication du :

.../.../....

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

## Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. SANCHEZ Laurent

## Procuration(s) :

M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à Mme MAURIN Marina, M. DE VICARI Olivier donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, Mme VILLENEUVE Jocelyne donne pouvoir à Mme MULLER Véronique

## Etaient absent(s) :

Mme PAYOT Marie

## Etaient excusé(s) :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. DE VICARI Olivier, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. PEDROSA Raphaël, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL\_2025\_065

Objet : APPROBATION DU PROJET DEFINITIF DE CREATION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITE INTERGENERATIONNELLE AU SEIN DE LA PROPRIETE CANTET

Par délibération du 15 janvier 2025, le conseil municipal a approuvé le principe de création d'une salle de réception dans l'ancien chais de la propriété dite « Cantet », propriété de la Commune.

Ce projet a pour objectif de créer un équipement permettant d'accueillir environ 150 personnes, qui n'existe pas sur la commune et qui répondrait à de nombreux besoins exprimés : organisation de réunions (publiques ou privées), d'événements culturels, d'expositions temporaires, de conférences, de réceptions (publiques ou privées, de séminaires, etc. Cette salle permettrait en outre de mettre en place des activités intergénérationnelles afin de créer du lien social sur le territoire. Enfin, ce projet aurait également comme objectif de valoriser un foncier communal en friche avec un traitement architectural qualitatif.

Dans le cadre de ce projet, la Commune a déposé un Permis de construire qu'elle a obtenu, après avis de l'Architecte des bâtiments de France. La Commune a également obtenu l'attribution d'une aide financière de l'Etat au titre du fonds de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025 pour un montant de 116 177,50 €. Par ailleurs, la Commune a également déposé une demande d'aide financière européenne au titre du programme FEDER pour laquelle elle a soutenu le projet devant le Groupe d'Action Local Montagne béarnaise le jeudi 11 décembre 2025 pour une aide sollicitée de 100 000 €.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel sur ce projet est le suivant :

Dépenses :

- Etudes et maîtrise d'œuvre : 38 700 € HT
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 23 000 € HT
- Travaux : 387 000 € HT

**Total dépenses : 448 700 € HT**

Recettes :

- DETR : 116 177,50 €, soit 25,90 %
- FEDER : 100 000 €, soit 22,28 %
- Autofinancement : 232 522,50 €, soit 51,82%

**Total recettes : 448 700 €**

Au regard de l'ensemble de ces éléments, et après présentation des esquisses et plans relatifs au permis de construire accordé, le Conseil municipal est invité à approuver définitivement ce projet et ses modalités de financement.

**CECI ETANT EXPOSE,**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- |                        |   |
|------------------------|---|
| <b><u>APPROUVE</u></b> | le projet de création d'une salle de convivialité intergénérationnelle dans l'ancien chais de la propriété « Cantet » selon les modalités présentées ci-avant ;   |
| <b><u>AUTORISE</u></b> | Monsieur le Maire à solliciter les aides financières qui peuvent l'être sur ce projet et à signer les documents correspondants ;  |
| <b><u>AUTORISE</u></b> | Monsieur le Maire, après la phase de mise en concurrence des entreprises, à engager les marchés de travaux correspondants pour la mise en œuvre de ce projet, dans la limite des crédits prévus au budget pour cette opération. |

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,  
*Signé BB*  
Bruno BOURDAA

Le Secrétaire de séance,